Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil d'Etat prend des mesures pour augmenter le pouvoir d'achat des familles vaudoises en 2007

Le Conseil d'Etat a pris des mesures qui favoriseront notoirement le pouvoir d'achat des familles vaudoises en 2007: il a décidé d'augmenter les allocations familiales ainsi que les subsides aux primes d'assurance-maladie; son intervention auprès de la Confédération a permis de stabiliser les primes d'assurance-maladie vaudoises. L'ensemble de ces actions représente près de 100 millions de francs en faveur des ménages vaudois.

Grâce à l'intervention du Conseil d'Etat auprès de la Confédération pour demander une réduction des excédents des réserves des caisses d'assurances-maladie, les primes des Vaudoises et des Vaudois n'augmenteront que de 0,7 % en moyenne en 2007. Le montant des réserves des caisses passera de 609 millions de francs actuellement à 571 millions en 2007, ce qui correspond à une dissolution de 38 millions d'excédents de réserves.

En complément de cette action, le Conseil d'Etat a décidé d'augmenter les subsides pour les primes d'assurance-maladie en 2007, de manière à soutenir davantage les familles disposant de moyens revenus. La limite maximum de revenu donnant droit à un subside pour les enfants et les jeunes en formation a été élevée de 45'000 francs en 2006 à 65'000 francs en 2007. En 2006 déjà, il avait franchi une première étape en faveur des familles en introduisant un subside minimum pour les enfants et les jeunes en formation à hauteur d'au minimum 50% de la prime. Sur 2006 et 2007, 32 millions supplémentaires seront alloués aux familles.

Pour les allocations familiales, le Conseil d'Etat propose au Grand Conseil de porter les minima vaudois de 160 francs actuellement à 180 francs pour les enfants jusqu'à 16 ans révolus et de 205 à 250 francs pour les jeunes en formation jusqu'à 25 ans. Au total, 26.8 millions supplémentaires seront ainsi alloués aux familles (dont 4,9 seront financés par l'Etat de Vaud pour ses employés).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 29 septembre 2006

Renseignements: DSAS, Pierre-Yves Maillard, Conseiller d'Etat, 021 316 50 06